

[Text]

I also feel that Canada should have one language, now albeit I will speak French as an official language, or I will speak English or any other language as an official language. I think the problem is not a language problem between the French and the English, it is a problem of French and English, that the French have felt separate from the English in Quebec—I am from the east. I have experienced this—not all of them, of course, but I think the idea of bilingualism and biculturalism is not going to solve this problem. People can speak any language and it is a courtesy to speak another person's language if you can do so, but I know in English-speaking Canada, Western Canada, we will not be speaking French. There is not any need to speak French right now. It is very difficult to learn French out here. I speak a little French, it is very embarrassing, but I would not hesitate to communicate with anybody in whatever language he spoke, if possible, and out of a feeling of good will. I think the language issue is being used as a hammer, that people are saying, "I am going to now force you to speak my language". The English will say, "I am going to force you now to speak my language". It has been my experience in Quebec as a tourist that I had to order in French if I wanted to get something to eat and fortunately I had enough high school French to do that.

I do not like the attitude behind the bilingual issue. I think the attitude is that you must speak my language when you are on my ground. I think there is not good will in this. I would speak French. I know that the constitution can be amended, but I think if it is amended we should have one language, one official language in Canada. Thank you.

**The Joint Chairman (Mr. MacGuigan):** Thank you for your comments, Mr. Campbell. There are several misconceptions in your remarks on which I should make a brief comment.

You raised the question about Section 133 of the British North America Act and said that is the only place in the constitution in which French is mentioned.

**Mr. Campbell:** I am sorry, it is the only place I could find it.

• 1650

**The Joint Chairman (Mr. MacGuigan):** Yes. I was not going to dispute that. Actually, there is one other place, in Section 91 (1), but my point is that that is the only place in the British North America Act where English is mentioned. In fact, that is the only place, along with Section 91, where language is mentioned. There is no official language in the British North America Act. In other words, we have a country with no official language. One of the chief interests of the governments of Canada at their forthcoming meeting at Victoria will be to try to settle this question of whether there will be official languages in Canada or not. The Official Languages Act which was passed by the federal Parliament does not

[Interpretation]

Je crois également que le Canada devrait avoir une langue bien que je vais parler le français en tant que langue officielle ou je parlerai anglais ou une autre langue comme langue officielle. Je crois que le problème n'est pas un problème de langue entre les Français et les Anglais, il s'agit d'un problème de Français et d'Anglais que les Français se sont sentis séparés de l'Anglais au Québec, je suis de l'Est. J'ai expérimenté cela, pas tout bien entendu, mais je crois que l'idée du bilinguisme et du biculturalisme ne résoudra pas ce problème. Les gens peuvent parler une langue et c'est faire preuve de courtoisie que de parler la langue d'une autre personne si on peut le faire mais je sais qu'au Canada anglais, dans l'Ouest, nous ne parlerons pas français. Il n'y a pas de nécessité de parler français actuellement. Il est très difficile d'apprendre le français ici. Je parle un peu français, c'est très embarrassant mais je n'hésiterai pas à communiquer avec toute personne dans quelque langage qu'il puisse parler si possible à partir d'un sentiment de bonne volonté. Je crois que la langue qui est utilisée en qualité de marteau, que les gens disent qu'ils vont maintenant forcer les autres à parler leur langage. Les Anglais disent: «Je vais vous forcer maintenant à parler ma langue». J'ai eu comme expérience au Québec, en qualité de touriste, que je devais commander en français si je voulais avoir quelque chose à manger et heureusement je possédais assez de français de l'école secondaire pour le faire.

Je n'aime pas l'attitude sous-jacente du bilinguisme. Je crois que l'attitude est qu'il faut parler ma langue lorsque vous êtes sur mon territoire. Je crois qu'il n'y a pas de bonne volonté là-dedans. Je parlerai français. Je sais que la Constitution peut être amendée mais je crois que si elle est amendée nous devrions avoir une langue, une langue officielle au Canada. Merci beaucoup.

**Le coprésident (M. MacGuigan):** Je vous remercie de vos observations, monsieur Campbell. Il y a plusieurs mauvaises conceptions dans vos observations sur lesquelles j'aimerais faire un bref commentaire.

Vous avez posé la question à propos de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et vous avez déclaré que c'est le seul endroit dans la Constitution dans lequel on mentionne le français.

**M. Campbell:** Je regrette c'est le seul endroit où j'ai pu le trouver.

**Le coprésident (M. MacGuigan):** Oui. Je n'allais pas discuter là-dessus. A présent, il y a un autre endroit dans l'article 91, paragraphe (1), mais ce que je veux dire est que c'est le seul endroit de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique où l'anglais est mentionné. En fait, c'est le seul endroit dans tout l'article 91 où on parle de langue. Il n'y a pas de langue officielle dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. En d'autres termes, nous sommes dans un pays qui n'a pas de langue officielle. Un des points de vue principaux des gouvernements du Canada à leur séance prochaine à Victoria sera d'essayer de régler la question de savoir s'il y aura des langues officielles au Canada ou non. La Loi des langues officielles qui a été